

Marché n°AO.12.01

-

Mise à disposition, pose, entretien et exploitation de mobiliers urbains et panneaux électroniques d'affichage

**AVENANT N° 1
portant prorogation de durée**

A – RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE MARCHÉ

Maître d'Ouvrage :

Mairie de Vendargues

Hôtel de Ville – 7 place de la Mairie
34740 VENDARGUES

Entreprise titulaire du marché :

SASU MEDIAFFICHE

360 avenue des Compagnons
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Objet du marché :

Mise à disposition, pose, entretien et exploitation de mobiliers urbains et panneaux électroniques d'affichage

Date du marché :

6 mars 2013

Montant initial du marché :

Néant (perception de recettes publicitaires par le cocontractant et exonération de redevance pour l'occupation du domaine public, en contrepartie de la mise à disposition de mobiliers urbains et de panneaux électroniques d'affichage)

B – OBJET DE L'AVENANT

Article 1er :

Le marché dont la désignation est mentionnée au A, ci-avant, est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 2 :

Considérant que l'échéance du marché est fixée, au regard de sa durée de 12 ans à compter de sa notification en date du 6 mars 2013, soit au 5 mars 2025 ;

Considérant que, au regard de cette échéance prochaine et de la nouvelle qualification des contrats de mobilier urbain en concession de service, ont été lancées, selon la délibération du conseil municipal n°79/2024 du 4 décembre 2024, les procédures idoines à la conclusion d'un nouveau contrat de concession de service, à date d'effet du 1^{er} mai 2025 (pour une durée de 14 ans) ;

Considérant que, dans l'attente de la désignation du futur concessionnaire et de la prise d'effet du contrat de concession au 1^{er} mai 2025, et afin de prévoir un échéancier coordonné de dépose des mobiliers urbains existants et d'installation des nouveaux, il convient de proroger la durée du marché susvisé ;

La durée du marché de mise à disposition, pose, entretien et exploitation de mobiliers urbains et panneaux électroniques d'affichage, conclu avec la société MEDIAFFICHE le 6 mars 2013, **est prorogée jusqu'au 30 avril 2025.**

Article 3 :

Toutes clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C – SIGNATURES

Fait à Castelnau-le-Lez, le le 24 janvier 2025

L'entreprise titulaire du marché

SARL MEDIAFFICHE
(cachet et signature)

 Po Roth jordane

médiaffiche 

SASU au capital de 50 000 €
360 Avenue des Compagnons
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. 04 67 40 24 24
mediaffiche@mediaffiche.fr
SIRET 443 081 641 00039

A Vendargues , le

Le Maître d'ouvrage

Mairie de Vendargues
Le Maire, Guy LAURET.
(cachet et signature)